

Périgueux, le 17 mars 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Visites de M. le Préfet dans des centres de vaccination participant au dispositif du « aller vers »

Monsieur le Préfet a visité aujourd'hui les centres de vaccination de l'hôpital privé de Francheville à Périgueux et de la maison de santé pluriprofessionnelle de Villefranche-du-Périgord, qui font partie des onze centres de vaccination du département participant au dispositif du « aller vers ». Ce dispositif vise à offrir une solution de vaccination en proximité aux personnes peu mobiles âgées de plus de 75 ans, en réservant pour elles des créneaux de rendez-vous et en les transportant vers les centres de vaccination.

Conçu pour durer sur près de huit semaines, le dispositif du aller vers vise à vacciner 3000 personnes, ce qui représente 6000 rendez-vous. D'ores-et-déjà, il rencontre un fort succès auprès des Périgourdins des Périgourdins : plus de 1000 primo-injections sont réalisées cette semaine.

À l'hôpital privé de Francheville, 396 injections sont réalisées cette semaine pour des personnes âgées peu mobiles résidentes des communes du Grand Périgueux. A Villefranche-du-Périgord, 30 injections sont réalisées cette semaine dans le cadre du « aller vers », pour des résidents de la communauté de communes Vallée de la Dordogne et Forêt Bessède.

Le dispositif d'aller vers, conçu et impulsé par l'État et l'Union des Maires, en associant étroitement tous les acteurs de la campagne de vaccination réunis au sein de la Cellule Opérationnelle de Vaccination (COV), a nécessité la mise en place d'une logistique très fine qui a fait travailler en bonne harmonie les professionnels de santé et les collectivités territoriales. Ce partenariat permet de rendre concrète la montée en puissance de la campagne de vaccination, en ne laissant aucun public prioritaire de côté.

La réflexion sur le « aller vers », lancée le mois de décembre, a connu une accélération sur les trois dernières semaines grâce à une disponibilité accrue de doses de vaccins. Chaque intercommunalité est rattachée à un centre de vaccination et des quotas de rendez-vous leur sont alloués. Puis, ces dernières, en lien avec les communes, appellent les personnes âgées pour leur proposer des rendez-vous qui sont saisis ultérieurement sur internet à la place de ces dernières.

Le jour J, les personnes âgées sont prises en charge intégralement : elles sont transportées vers le lieu de vaccination, reçoivent une dose, restent en observation pendant vingt minutes, avant d'être raccompagnées chez elles. L'intégralité du dispositif est gratuit pour les bénéficiaires.